



CONSEIL COMMUNAL  
GLAND

## Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 12 décembre 2013

Présidence: M. Moritz de HADELN

### LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 54 relatif au projet de budget pour l'exercice 2014;  
ouï le rapport de la Commission des Finances;  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### décide

- I. - le projet de budget de l'exercice 2014, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent de charges de Fr. 1'165'792.- est accepté.

*«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».*

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Moritz de Hadeln



La secrétaire:

Mireille Tacheron